

La Fête des maires, c'est toute l'année!

Courrendlin apparaît dans l'histoire en 866. De 1797 à 1815, ce village tranquille fait partie de la France, dans le département du Mont-Terrible, puis dans celui du Haut-Rhin. À la suite d'une décision du Congrès de Vienne, en 1815, Courrendlin est rattaché au canton de Berne, au sein du District de Moutier. En 1976, la commune se voit rattacher au district de Delémont et, dès le 1^{er} janvier 1979, elle fait partie du nouveau canton du Jura.

Joël Burkhalter, maire de Courrendlin/JU

Concilier développement et qualité de vie

« J'étais actif dans la vie associative et un jour, on m'a proposé de participer à la Commission des travaux publics de la commune de Courrendlin. J'ai dit: oui! », se souvient Joël Burkhalter. Avec à son actif trois législatures à Courrendlin, Joël Burkhalter, 56 ans, est le premier maire de la Commune de Courrendlin à « régner » sur les communes de voisines Rebeuvelier et Vellerat. Une fusion qui s'est accompagnée d'une augmentation de la population et de la mise en place de nouveaux projets d'envergure. Parmi eux, un complexe scolaire dont Joël Burkhalter se réjouit déjà de couper le ruban lors de l'inauguration l'année prochaine.

- Comment s'est passée la fusion entre les trois communes?

- Au début, il s'agissait d'un projet qui comprenait la fusion de quatorze communes, dans le giron de Delémont. Cependant, lors des discussions, il s'est avéré que le projet ne convenait pas à toutes les communes. Un autre projet a donc vu le jour avec cinq communes, Courrendlin, Rebeuvelier, Vellerat, Châtillon et Rossemaison. Lors de la votation sur le projet en 2017, les citoyens de Châtillon et Rossemaison ont refusé la fusion. Ces deux communes entretiennent plutôt des liens avec, respectivement, Courtételle et Delémont.

- Quels étaient les motifs de cette fusion?

- La taille des petites communes, qui étaient confrontées à d'importantes responsabi-



Joël Burkhalter.

lités administratives. Pour Rebeuvelier et Vellerat, la fusion s'inscrit dans la continuité déjà bien ancrée de leurs liens avec Courrendlin. Nous collaborions déjà, par exemple, pour le cercle scolaire et les syndicats de commune.

Avec la fusion, la population a progressé de 500 personnes, passant de 2500 à 3000. Actuellement, la commune compte 3800 habitants, ce qui représente une hausse de plus de 30% en dix ans, même sans la

fusion. Courrendlin est probablement la commune qui connaît la plus importante hausse démographique du Jura en 15 ans.

- La commune était-elle prête à absorber une telle augmentation de la population?

- Nous avons des terrains en zone constructible et des infrastructures scolaires et parascolaires qui vont de la crèche jusqu'au secondaire. Mais il a fallu mettre en place de nouveaux projets, notamment l'agrandissement de notre complexe scolaire. La première étape des travaux, qui a débuté en février, a été devisée à 8,5 millions de francs, mais avec l'augmentation des matières premières, le montant risque d'être revu à la hausse. Ce chantier, qui devrait être terminé à la rentrée 2023, permettra d'ouvrir une quinzaine de classes. Nous pourrions ainsi enlever les containers qui, depuis quatre ans, nous servent de salles de cours.

Une deuxième étape est prévue plus tard avec des infrastructures dédiées à la petite enfance. Le montant total des deux chantiers atteindra environ 13 millions de francs. Parallèlement, nous devons réaliser la réfection de la traversée du village, en lien avec l'ouverture de l'autoroute A16. Le nombre de véhicules sur la route du village sera ainsi réduit de 15 000 par jour à 5000. Le coût total se monte à 12 millions de francs. Enfin, le dernier grand projet consiste dans la révision des berges de la Birse, en raison des inondations.



La tour de Courrendlin.

- Comment la commune va-t-elle financer ces travaux?

- Il est certain que les prochaines années vont être difficiles. Nous avons dû augmenter de deux dixièmes la quotité d'impôt, mais la mesure a été bien acceptée par la population. Par ailleurs, nous pourrions bénéficier de subventions de la part de la Confédération et du canton. Nous devons mener les trois projets en même temps, ce qui est difficile, mais attendre aurait eu pour conséquence de nous faire perdre entre 12 et 14 millions de subventions, sur un coût total des projets d'environ 30 millions.

- Le développement de Courrendlin a-t-il mis l'immobilier sous pression?

- Non, nous avons eu des constructions d'habitats groupés et de maisons dédiées

plutôt à des familles. Les prix des terrains sont restés abordables, à un peu moins de 200 francs le mètre carré, mais aujourd'hui, il n'y a plus de terrains à bâtir. Concernant la location, les appartements anciens sont moins attractifs. Le loyer mensuel d'un 4,5 pièces est de 1300 francs, et il faut compter jusqu'à 1800 francs pour un bien neuf.

- Le style de la population a-t-il changé?

- Non, la mixité sociale fait vraiment partie de l'identité de la commune. Nous avons également un centre d'accueil pour les demandeurs d'asile et leur intégration n'a jamais posé de problème. Notre objectif est vraiment de conserver notre qualité de vie, de nous développer harmonieusement. L'aménagement des rives de la Birse se fait dans

cette philosophie. Nous laissons sa place à la nature, mais en tenant compte de l'humain. Nous avons eu récemment la visite de responsables de l'association Patenschaft, qui soutient les villages de montagne. Ils ont justement apprécié la manière dont le campus scolaire a été pensé par mes prédécesseurs, avec toutes les infrastructures regroupées dans un même lieu, dans un espace exceptionnel de verdure, en bordure de rivière. C'est cet esprit que nous voulons garder et que nous aimerions appliquer au site de sidérurgie de Choindez. Nous espérons le réhabiliter en y intégrant différentes activités, afin de créer une zone dédiée à l'artisanat et à la petite industrie; c'est important pour le tissu économique de la commune. ■

VIRGINIA AUBERT